



Déclaration de la FSU11 au CDEN du 12 décembre 2014

Affaires relevant de la compétence de l'Etat

Formation, éducation prioritaire, programmes, dispositifs pédagogiques, rénovation des métiers, reconnaissance professionnelle, revalorisation salariale... autant de propositions que la FSU, avec les personnels, a toujours portées pour assurer la réussite de tous les jeunes et élever le niveau de qualification. A mi-mandat où en sommes-nous des politiques éducatives?

Certaines orientations décidées par la loi de Refondation peinent à se concrétiser (scolarisation des moins de 3 ans, «plus de maîtres que de classes», réforme de l'éducation prioritaire qui va laisser nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin...), d'autres sont sources de difficultés (réforme des rythmes scolaires qui après avoir occupé le devant de la scène, produit des résultats largement insatisfaisants; des ESPE qui font face à des difficultés immenses...), d'autres enfin restent en attente (collège, lycées, gouvernance...). Et malgré des créations de postes, de nombreux problèmes demeurent sur le terrain (effectifs de classes trop lourds, remplacements, conditions de travail...). Car ces créations sont en grande partie absorbées par le rétablissement de la formation initiale et par une démographie croissante sans compter une crise de recrutement réelle.

A ce jour, le compte n'y est donc pas et les inquiétudes sont grandes. Alors il n'est plus temps de tergiverser : il faut confirmer la priorité à l'Education. Car notre société, confrontée à une crise économique et sociale majeure, en proie à une crise de confiance en l'avenir, a plus que jamais besoin d'un système éducatif à la hauteur des enjeux.

Les médias ont largement rendu compte des effets de la croissance des inégalités et du chômage, notamment sur le sort réservé aux enfants. Or, la corrélation entre difficultés scolaires et difficultés sociales n'est plus à démontrer et Mme la Ministre a fait récemment des déclarations sur le décrochage et une répartition des moyens prenant davantage en compte les réalités économiques, sociales et scolaires des territoires. L'annonce d'une réforme de l'éducation prioritaire passant notamment par une nouvelle carte, organisée en 2 niveaux (REP+ et REP) a créé beaucoup d'attentes. Mais les limites budgétaires ont conduit à biaiser les conclusions des discussions dans les académies, en les plaçant d'emblée dans un cadre de dotation donnée à priori (répartition académique des 1082 REP+/REP). Le résultat fait que des établissements qui mériteraient d'être classés vont sortir du Réseau de réussite Scolaire, ruinant ainsi les efforts accomplis par les équipes.

Les moyens alloués aux académies doivent être abondés pour répondre aux besoins des établissements. Dans le Languedoc Roussillon, la difficulté scolaire et la pression démographique conduisent à la création de trois réseaux supplémentaires avec un total de 31 collèges qui s'inscriraient dans un dispositif de l'Éducation Prioritaire, 16 en REP+ et 15 en REP. Ce solde positif dans la nouvelle carte académique ne doit pas cacher la suppression de six réseaux qui ont des caractéristiques très proches de certains collèges maintenus ou entrants dans la nouvelle carte des REP.

Il est inacceptable que le blocage des moyens au niveau national se traduise, dans notre académie, par la sortie de six établissements des dispositifs de l'éducation prioritaire, pour que d'autres puissent en bénéficier. Vaincre le décrochage scolaire ne pourra se faire sans un effort budgétaire conséquent qui ne se limite pas aux sempiternels redéploiements.

Pour la FSU, le contexte socio-économique dégradé de certaines zones délaissées, justifie que de nouveaux établissements soient reconnus comme relevant des moyens des réseaux REP+ ou REP. Pour autant tous les établissements qui ont actuellement des moyens ZEP, doivent être maintenus dans les nouveaux dispositifs.

Pour le premier degré, la nouvelle politique académique voudrait que seules les écoles apparaissant dans le périmètre de recrutement d'un collège REP puissent bénéficier des moyens de l'Éducation Prioritaire. Nous exigeons que les écoles jusqu'alors intégrées dans un réseau ZEP, y soient maintenues et que l'accès à des dispositifs spécifiques, pour d'autres écoles non encore rattachées à un réseau puisse être objectivement et sérieusement examiné. De plus pour le 1^{er} degré, les critères utilisés sont insuffisants pour appréhender véritablement la réalité et les besoins des écoles, et donc adapter les nécessaires réponses.

Pour la FSU, il faut tout d'abord mettre un terme au carcan des 1082 établissements définis nationalement par le ministère et obtenir que l'académie de Montpellier obtienne, eu égard à la réalité de sa situation, un nombre plus important d'établissements REP+ / REP.

Ensuite au niveau académique, il faut que soit mieux prise en compte par le rectorat la réalité des situations des établissements et des écoles du réseaux, en lien notamment avec la politique de la ville et par la reconnaissance de la ruralité.

Dans l'Aude, les professeurs, les membres du personnel, les parents d'élèves du collège Alain et des écoles du quartier du Viguiier à Carcassonne ainsi que les élus locaux s'alarment du projet de suppression du label Education Prioritaire de leurs établissements.

Une telle mesure entraînera une augmentation des effectifs par classe, une diminution de personnels encadrants (surveillants, CPE), la disparition de l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs, ateliers, ...) et la suppression de projets culturels et sportifs.

Les difficultés économiques et sociales des familles et des enfants de ces quartiers sont de plus en plus préoccupantes. Nous considérons que la politique menée par l'Éducation Nationale est inacceptable. Cette décision nous paraît contradictoire avec celle de l'État qui a défini lui-même les quartiers de Saint-Jacques et du Viguiier comme étant prioritaires dans la Politique de la Ville.

Les tentatives d'utilisation de critères justifiant la suppression du Réseau d'Éducation Prioritaire visent à classer des quartiers, des collèges, à les mettre en concurrence, pour les éliminer ; c'est tourner le dos aux réalités sociales et scolaires.

Le collectif qui défend la ZEP du Viguiier appelle donc à manifester son mécontentement ce vendredi 12 décembre : le collège et les écoles du quartier sont en grève totale. Différentes actions sont prévues dans les jours qui suivront.

La FSU appelle les personnels à se mobiliser pour obtenir des moyens supplémentaires dans notre département afin que chaque établissement, chaque école, puissent bénéficier des moyens nécessaires pour lutter contre l'échec scolaire. Car il y a fort à craindre que les moyens de la grande majorité des collèges et des écoles de l'Aude soient particulièrement impactés par l'harmonisation académique des clefs de répartition des DHG et des postes pour la rentrée 2015.

